

veut bien se démettre, mais à de certaines conditions que la Cour ne veut pas accepter. S'il persiste dans son opiniâtreté, peut-être la Cour se déterminera-t-elle à demander un vicaire apostolique à Rome. L'on en a parlé. Je ne sais si cela sera suivi. Il n'y a pas encore un an qu'il est à Rome ; cependant il y a dépensé, dit-on, considérablement. Il avait porté avec lui six cents louis ; il a écrit depuis environ un mois à Paris qu'on lui envoyât de l'argent, qu'il n'en avait presque plus. Je ne sais à quoi il peut dépenser tant d'argent."

21 mars 1739. "M. Dosquet a enfin donné la démission de son évêché de Québec après en avoir été pressé vivement par la Cour qui n'a pu lui refuser une abbaye de 5 à 6000 frs de rente pour le dédommager. Il a manœuvré de façon à forcer le ministre à cela. Il a négocié toutes ses affaires pendant son séjour à Rome où il est actuellement, et d'où il doit, à ce que j'ai appris, bientôt partir pour venir en France."

1^{er} juillet..... "Je vous dirai que M. Dosquet est arrivé de Rome à Paris en très bonne santé. Il est logé au séminaire des Missions Etrangères malgré les difficultés qu'il a avec ce séminaire. Il est vrai que ce n'est que pour peu de temps à ce qu'il dit, ayant envie d'aller à Rome passer le reste de ses jours, où l'air est fort convenable pour son tempérament. Je lui ai été rendre visite, il me reçut avec beaucoup de marques d'amitié..... Il me parla de M. de Lotbinière et me dit qu'il lui avait écrit une lettre dans laquelle il lui marquait que puisqu'on ne voulait point faire de Canadien évêque, ni grand vicaire du diocèse, qu'il lui envoyât au moins des provisions de protonotaire apostolique. Il lui a répondu une lettre de compliment sans lui rien donner. Il lui faisait de grandes plaintes de M. Miniac à qui il a donné la place d'archidiacre, comme je vous l'ai marqué. Il me demanda ce que l'on pensait de M. Miniac. Je lui dis que vous m'en aviez toujours écrit en très bons termes, et qu'il s'était gouverné avec beau-